de nature à rendre le plus grand service aux travailleurs et ce qui fera une France prospère et digne de ses destinées.

Cette causerie fort intéressante de M. Harmel est accueillie par des applaudissements prolongés.

La culte du Sacré-Cœur

Le R. P. Lemiuf qui appartient à l'œuvre nationale du Sacré-Cœur, fondée à Montmartre, salue en commençant les diocèses de Cambrai et d'Arras, d'où sortent les œuvres les plus édifiantes et les plus favorables à la propagation du culte catholique. Ce que la France vraie, la France chrétienne veut, c'est le règne du Christ. Régner c'est répandre des bienfaits, c'est montrer du cœur. Il suffit de lire l'histoire pour constater que les potentats qui ont voulu imposer leur domination, uniquement par le genre, la sagesse ou l'intérêt ont été tôt ou tard emportés par le flot populaire. Notre pays est généreux, prompt aux émotions, mais surtout sensible aux manifestations de la tendresse.

La France sera, a dit un grand philosophe, à qui l'aimera davantage. Que de circonstances, au cours des siècles qui démontrent que Montmartre où est particulièrement vénéré le Sacré Cœur a été l'objet de la prédilection des grandes figures de l'histoire ecclésiastique. On y retrouve Saint-Denis, Saint-Germain, Sainte-Geneviève, Saint-Bernard.

Si la monarchie est née à Tolbiac, la démocratie chrétienne a eu, elle, son berceau à Montmartre; c'est là que Saint-Vincent de Paul a eu la conception de ses œuvres charitables. Jeanne d'Arc a aussi gravi la colline. On peut dire que cette hauteur de Montmartre, depuis les origines du christianisme, a été en quelque sorte marquée du sceau de Dieu.

Aujourd'hui le Sacré Cœur y rayonne : la générosité du peuple français n'a pas manqué d'aller vers Montmartre: la preuve en est dans les vingt-sept millions qui ont servi à édifier ce beau monument.

Parlant des adorations nocturnes qui ont eu lieu pendant toute l'année, le R. P. Lemiuf signale l'exemple donné par un grand nombre d'industriels de Tourcoing, qui ne craignent pas de se déplacer, pour aller mettre leurs travaux et les intérêts de la population sous la protection du Sacré-Cœur.

Il fait aussi allusion à la superbe manifestation toute récente qui a marqué dans ce quartier de Montmartre le passage des envoyés d'une nation amie.

Que la France soit au Sacré-Cœur, s'écrie le P. Lemiuf, comme le Sacré-Cœur restera toujours à la France, la bien-aimée patrie.

Le discours plein de feu du P. Lemiuf avait soulevé, à diverses reprises, une vive émotion.

Le discours de Mgr de Saint-Dié

Mgr de Saint-Dié traite un sujet qui lui tient particulièrement au cœur; il parle de Jeanne d'Arc. Que dire de cette héroïne, de cette sainte qui n'ait pas été dit déjà ? — Elle a défendu nos ancêtres contre les invasions du dehors : elle a délivré le pays, mais si elle a triomphé, elle a aussi souffert.

Dans un langage élevé, avec un heureux choix d'expressions, Mgr de St-Dié montre Jeanne d'Arc accomplissant sa mission avec simplicité et magnanimité, à la fois, et poursuivant la réalisation de cette haute pensée qui était sa devise et qui doit être aussi la nôtre : Tout pour Dieu et par Dieu.

Le distingué prélat fait appel au concours de tous les vrais Français pour aider à perpétuer par un monument le souvenir de Jeanne d'Arc, véritable incarnation du patriotisme, à Domrémy, d'où elle est partie pour marcher au secours de la nation.

Cette chaleureuse allocution avait été fréquemment interrompue par de vifs applaudissements.

Le discours de M. Jacquier

La parole est donnée ensuite à M Jacquier qui est, on le sait, avocat à Lyon et professeur de droit à la Faculté catholique de cette ville.

M. Jacquier est déjà venu à Lille faire une conférence il y a une dizaine d'années, à l'époque des décrets. C'est un orateur dans toute l'acception du terme : de taille élevée, la carrure puissante, servi par un bel organe, il a de superbes mouvements et emporte son auditoire.

Nous regrettons de ne pouvoir donner au compte-rendu de ce discours toute l'étendue qu'il comporte.

L'orateur passe en revue tout ce qui s'est fait contre la religion, ses ministres, contre la liberté de l'enseignement, depuis le jour où il est venu protester contre la mesure d'iniquité réalisée en 1880 par cet homme d'Etat, qu'il qualifie de néfaste, qui a disparu au moment où il espérait sortir de son impopularité.

Il fait un tableau saisissant de la situation créée aujourd'hui par les lois à la religion chrétienne. Le socialisme, ajoute-t-il, a apparu, aussi menaçant et hier, pour la première fois, il a planté son drapeau à la tribune française.

Ce qui attriste, ajoute l'orateur, ce n'est pas l'explosion du mal, c'est le mal qui est fait par ce mal, en haine du bien : en est-il de plus perfide que cette déchristianisation à laquelle on n'a cessé depuis dix ans de travailler avec acharnement? C'est terrible pour l'enfant surtout; aussi voyez les effets déjà produits. Ouvrez les journaux: il y a des assassinats, des crimes commis par l'enfant. On lit aussi avec épouvante des suicides de l'enfance. Que l'on est loin, avec les écoles sans Dieu, de cette parole de Victor Hugo : Si on devait mettre à la porte de l'école » « Ici, on n'enseigne pas Dieu, » c'est aux tribunaux que l'on devrait déférer l'auteur d'une pareille inscription !

Mais, ajoute M. Jacquier, doit-on se contenter de constater cette lamentable situation sans chercher à y remédier ?— Non, il faut regarder le devoir, courageusement, en face, à la française ! Point de lamentations, elles n'ont jamais sauvé personne : point de larmes ni de gémissements — quand on appartient à un pays qui a derrière soi un trésor inappréciable de glorieuses traditions, il ne faut pas désespérer. Je répondrai pas cette parole de Pierre d'Alcantara à ses compatriotes qui se désolaient et gémissaient autour de lui : « Le remède est très-simple, disait il, faites votre devoir. »

C'est presque une banalité, mais une banalité éloquente, même parmi les hommes de bonne volonté, n'y a-t-il point qui devraient faire leur « meà culpa » qui est souvent la source des résolutions fécondes.

Que de ruines depuis ces dernières années!

Rappelez-vous ces frissons d'indignation qui se sont emparés de la population honnête du pays, à l'éclosion de ces lois néfastes contre la liberté de l'enseignement, contre la liberté des pères de famille, contre l'indépendance et les droits du clergé!

Où en sommes-nous? — Le temps a passé sur tout cela. Le silence a succédé à ces mouvements de protestation. On subit, on accepte même cette situation.

Sans doute, on y est entraîné par la force des choses, mais s'il ne faut point entretenir des révoltés, que d'êtres non résignés, il faut continuer à lutter, à travailler à la propagande des idées chrétiennes dans les esprits, dans les cœurs. Et soyez-en certains, si nous ne voyons pas à présent le résultat, il se manifestera un jour.

L'éloquent orateur rappelle que, dans une journée d'émeute populaire, quelqu'un avait, aux Tuileries, avisé un crucifix; un mouvement se produisit, et l'on porta en triomphe cet emblème de la religion chrétienne.

Eh bien ! prenez ce Christ, un jour viendra où le peuple, reconnaissant qu'il lui doit la consécration de ses droits, ira aussi placer ce crucifix dans le temple agrandi de Montmartre au cri triomphant de : « Vive le Christ qui aime les Francs ! »

Une véritable ovation est faite à l'éloquent conférencier au moment où il quitte la tribune.

Après quelques paroles de Mgr Sonois, suivies de la bénédiction donnée par les trois prélats, la foule se retire lentement, encore sous l'impression de cette imposante manifestation.

Au début et à la fin de la réunion plusieurs morceaux très entraînants avaient été joués par la musique des Frères.

Concerts et Spectacles

Théâtre de Roubaix. — Représentation des *Vingt-huit jours de Clairette*, vaudeville-opérette de MM. Hippolyte Raymond et Antony Mars, musique de M. Victor Roger.

La reprise de cette opérette a beaucoup amusé le public nombreux qui se pressait hier soir au théâtre de la rue Archimède. Mlle Marie Deschamps, sous le dolman de hussards, a joué le rôle de Clairette avec entrain et bonne humeur. On a applaudi en particulier ses couplets « *Trotte, trotte* » repris en chœur par le 3e hussard à la fin du second acte. M. Louis Couvreur faisait un Michonnet étonnamment gai et a fait applaudir la chanson de caserne enlevée avec beaucoup de verve.

Les rôles de Bérénice et de Michotte, ceux de Vivarel, de Benoit, de Gibard, du capitaine, de Pépin et du vicomte, ont eu d'excellents interprètes en Mmes Slass et Couvreur, et en MM. Beaujot, Deschamps, Army, H. Couvreur, Germain et Monval.

La troupe dramatique n'a pas obtenu moins de succès dans la représentation du *Petit Jacques*, inédit de M. Jules Claretie par M. W. Busnach. Si, dans ce drame, la plupart des situations sont invraisemblables et purement fantaisistes, il est certain du moins que l'exemple qu'il donne du dévouement d'un père allant jusqu'à l'échafaud pour assurer la santé et le bien-être de son fils, fait battre le cœur d'une émotion bien douce, et ne peut lui inspirer que de généreux sentiments.

Les interprètes de ce drame méritaient bien les applaudissements avec lesquels l'auditoire les a accueillis.

Roubaix. — *Concert par l'Orphéon « Les Sans-Soucis Roubaisiens ».* — Il y avait foule dimanche soir, dans la salle des fêtes du café Pandore, rue Pauvrée, pour le concert d'hiver que l'orphéon *« Les Sans-Soucis Roubaisiens »* offrait à ses membres honoraires. Le programme, qui était convenablement composé, a été suivi tout à l'honneur des interprètes *« Le Renoncé »* et *« Vive l'Eau »*, qui sont les titres de deux chœurs originaux qui ont été correctement exécutés par l'orphéon « *Les Sans-Soucis* ».

MM. Barbier, Delcroix, Pieux ont été très applaudis, ainsi que MM. Masseaux et Mathonnet, dans leur duo sentimental.

M. Pieux a droit à une mention spéciale; il a chanté d'une façon charmante. M. Lagasse est un pianiste de talent, son accompagnement a été très apprécié.

Roubaix. — Dimanche 24 décembre un concert vocal sera donné par plusieurs artistes distingués, au bénéfice d'une famille nécessiteuse, chez M. Deborgher, estaminet de l'Hippodrome, rue des Parvenus, 58. Brillante tombola. Prix du billet : dix centimes.

Les résultats d'une tombola pour un jeune homme malade. — Une tombola au bénéfice d'un jeune homme malade depuis deux ans, a été tiré, le dimanche 19 novembre, chez M. Belmère, Grande-Rue, fort Mulliez, 73. Voici la liste des numéros qui ont gagné les cinquante-un lots :

3304	1493	2987	1540	445	1131	2652	3614	3609	337	3268	
896	1687	707	159	1358	1965	2608	2647	1904	2053	3050	
3733	1677	3020	1467	1963	1499	1988	798	1030	3088	3593	
188	798	984	1394	1508	2694	3088	1900	2512	3696	2052	
2323	3657	2573	896	1401	3284	3300					

Les lots non réclamés pour le 10 décembre prochain seront acquis à l'œuvre.

« L'attaque du Moulin » à l'Opéra Comique. — L'Opéra-Comique vient de donner la première représentation de *L'Attaque du Moulin*, drame lyrique en 4 actes, d'après Emile Zola, par M. Louis Gallet, musique de Alfred Bruneau.

Nous sommes à l'époque de la Révolution au moulin du père Merlier, à Rocreuse. On célèbre les fiançailles de sa fille Françoise avec Dominique. Au milieu du repas le tambour du village vient annoncer que la guerre est déclarée et que sans retard les hommes valides doivent se rendre à la maison de ville pour être appelés.

— Tu ne pars pas toi, s'écrie Françoise?

— Je suis Flamand, répond Dominique, mais s'il le faut, je saurai me battre.

Au second acte les Français poursuivis abandonnent le moulin. Dominique a fait vaillamment le coup de feu. Son fusil est noir de poudre.

L'ennemi ne tarde pas à arriver. Le capitaine interroge le père Merlier sur la route suivie par les Français. Le brave paysan ne dit mot. L'officier aperçoit le fusil. Dominique déclare franchement qu'il a tiré sur l'ennemi, lui étranger, ce qui est contraire aux lois de la guerre. Il sera fusillé à l'aurore.

Toutefois si Dominique consent à guider les soldats dans la forêt où se sont enfuis les Français, il obtiendra sa grâce à ce prix ! La réponse de Dominique est non moins négative et non moins fière que celle du père Merlier.

C'est alors que Françoise prépare la fuite de son fiancé, assez heureux pour gagner à la faveur de la nuit le bois voisin, mais il a tué une sentinelle qui lui barrait le chemin. Le capitaine ennemi veut sans délai venger cette mort et il exige que Dominique soit immédiatement remis entre ses mains, sans quoi il fera fusiller le père.

Françoise connaît cette épouvantable décision, elle ne sait quel parti prendre en présence de Dominique rentré au Moulin.

Le père Merlier a pris sa résolution lui il affecte d'être gai, il affirme que les ennemis ne s'inquiètent plus, puis il supplie Dominique de fuir pour aller retrouver les Français. Dominique, bien qu'à regret, abandonne le père Merlier.

On entend les clairons qui sonnent la charge ; les ennemis se précipitent dans le moulin, mais, avant de combattre les Français, le capitaine remet le vieux héros au peloton d'exécution. Le père Merlier tombe au moment où Dominique et les Français victorieux repoussent l'ennemi. Dominique reçoit dans ses bras sa fiancée évanouie et désormais orpheline.

Ce drame est d'une puissante conception et on doit complimenter le librettiste qui a si bellement traduit le récit de M. Zola.

La musique est de bonne facture. M. Bruneau est resté personnel, sachant, en compositeur expérimenté, commenter le drame qu'il était chargé de traduire musicalement. L'orchestre a son rôle important, mais les personnages ont aussi chacun le leur et tout cela se fond dans un tout bien complet, bien équilibré.

L'*Attaque du Moulin* a trouvé une interprétation remarquable pour son principal rôle. M. Bouvet dans le rôle de Merlier. Il est impossible de joindre à un talent de chanteur le jeu d'un comédien plus émouvant.

Triomphe aussi pour Mlle Deina qui, dans toutes les parties de son rôle, a électrisé le public par la magnificence de son organe et l'irrésistible entraînement de sa déclamation. M. Vergnet a toujours sa voix superbe et on lui a fait un chaleureux accueil.

Une débutante et une femme du monde, Mme Lahlaou avait assumé la lourde responsabilité du rôle de Françoise. C'est une jeune artiste dont la voix est délicieuse et qui a de grandes qualités de cantatrice.

Les autres interprètes ont été également excellents.

HIPPODROME-THÉATRE

Jeudi 30 Novembre

LE GRAND SUCCÈS DE LA SAISON THÉATRALE A GAND

MIREILLE DE GOUNOD | LE CHALET D'ADAM

PETITE CORRESPONDANCE

P. T. Roubaix. — Pour les femmes, la déclaration d'étranger faite par leur mari, ou une pièce établissant que celui-ci est Français. — Pour les enfants mineurs, mêmes pièces concernant leur père.

R. W. — Vous devez vous faire inscrire sur les listes de tirage au sort, en vertu de l'arrêt de la Cour de cassation du 7 décembre 1891. Adressez vos pièces à la Préfecture, savoir : votre acte de naissance, l'acte de mariage de vos père et mère, et un certificat d'extranéité.

L. L. 78. — 1° Vous ne serez pas considéré comme omis: vous ferez partie des jeunes gens de votre classe, si votre père est né à l'étranger, alors que le pays appartenait à la France. 2° Nous vous conseillons de le faire le plus tôt possible.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 26 novembre.* — Catherine Moret, rue de Naples. — Raymonde Lepers, rue de Blanchemaille. — Louis Vermeersch, rue Chauteaubriant. — Emile Willaert, rue du Tilleul. — Louis Rasson, rue St-Louis. — Alice Tailler, rue St-Etienne. — Eugénie Deroubaix, rue de la Vigne. — Angèle Bonyn, rue d'Amiens. — Marie Melphom, rue des Longues-Haies. — Aurélie Lievens, rue Jules Deregnaucourt. — Maurice Legrand, rue Boucher-de-Perthes. — Léon Cornille, rue de Naples. — *Publications de mariages du 26 novembre.* — Camille Barwens, 40 ans, trieur, à Croix et Elise Favère, 46 ans, épicière, rue de Tourcoing, 138. — Emile Vandevelde, 24 ans, menuisier, rue Voltaire, 15 et Maria Leroy, 20 ans, sogneuse, rue Voltaire, 95. — Constant Donsbek, 21 ans, appréteur, rue de Tenis, 32 et Zoé Florquin, 20 ans, bamboucheuse, rue de Mouveaux. — Léon Vansantberghe, 27 ans, tenturier, rue des Longues-Haies, et Léonie Vandeputte, 25 ans, sogneuse, rue d'Alger. — Ferdinand Grégoire, 52 ans, tondeur, rue de Lannoy, 176 et Jeanne De Ceuster, 50 ans, journalière, rue du Tilleul, 104. — Léon Ceenaeme, 30 ans, tisserand, rue de l'Alma et Amélie Everhard, 30 ans, ménagère, rue de l'Alma. — Edmond Chevalier, 29 ans, dessinateur, rue de la Paix, 86 et Marie Devoisin, 26 ans, tisseuse, rue Sainte-Barbe, 68. — Antoine Leleux, 21 ans, tisserand, rue du Collège, 64 et Marie Hellin, 21 ans, dévideuse, rue du Collège, 64. — Donat Pennet, 24 ans, rattacheur, rue des Parveneus, 14 et Joséphine Quique, 20 ans, rattacheuse, rue du Tilleul, 7. — Henri Deroubaix, 22 ans, tisserand, rue de Choiseul, 25 et Marie Leclercq, 23 ans, tisserande, rue du Pile, 166. — Jean Debrue 27 ans, représentant de commerce, à Dottignies et Clémence Siersak, 26 ans, tailleuse, à Roubaix. — Henri Mesnil, 28 ans, commerçant, Vicogne et Juliette Duvillier, 44 ans, bouchère, à Tourcoing. — Augustin Melliez, 34 ans, appréteur, rue de Naples, 24 et Victorine Lefebvre, ménagère, rue de Denain, 104. — Charles Dewnr, 39 ans, tisserand, rue de Chaussée et Louise Billiet, 43 ans, journalière, rue de la Chaussée. — Hector Chevalier, 36 ans, liqueur de voitures, rue Latine et Julie Duquesne, 24 ans, sans profession, rue Lacroix, 38. — *Déclarations de décès.* — Julien Symoens, 3 mois, rue de Naples, 93. — Henri Derruyck, 3 mois, rue des Chasses. — Léon Tourneau, 22 ans, rue des Longues-Haies, 120. — Hubert Schyns, 2 ans, rue de Flandre, 7. — Benoni Devlighere, 49 ans, rue Voltaire, 35. — Sophie Vandeputte, 50 ans, Hôtel-Dieu. — Marthe Delplanque, 2 mois, rue Pierre-de-Roubaix. — Victoire Fiselle, 34 ans, rue Berthelot, 3.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 25 novembre.* — Emile Cornelis, rue de la Ferme. — Leon Duguaquier, rue Masquelier. — Paul Boutrie, rue de la Lutte. — Damien Dutilleul, rue St-Hubert. — *Mariages.* — Joseph Martin, 26 ans, douanier, et Julie Meunier, 22 ans, sans profession. — Désiré Depreter, 20 ans, débourreur et Marie Vandenheede, 34 ans, ménagère. — Henri Delporghe, 22 ans, journalier et Hermance Desrousseaux, 22 ans, soigneuse. — Arthur Desmarchelier, 24 ans, teinturier et et Marie Tonneau, 24 ans, encaisseuse. — Jules Langlois, 26 ans, magasinier et Marie Honoré, 23 ans, journalière. — Oscar Rafe, 26 ans, piqueur de cartons et Léonie Cornet, 24 ans, dévideuse. — Henri Hardy, 24 ans, homme d'équipe et Marie Desnoulet, 25 ans, doubleuse. — Pierre Vervacke, 24 ans, débourreur et Bernadine Thibert, 21 ans, peigneuse. — Alfred Vandamme, 25 ans, magasinier et Fideline Desrumeaux, 24 ans, ouvrière en fuseaux. — Arsène Coisne, 25 ans, tisserand et Marie Agache, 28 ans, doubleuse. — *Publications de mariages.* — César Legrand, 21 ans, trieur et Marie Ducoulombier, 25 ans, sans profession. — Cyrille Derinck, 22 ans, poêlier et Anna Plitsch, 20 ans, dentellière. — Raymond Vandendriessche, 21 rattacheur et Isméria Descheemacker, 20 ans, rattacheuse. — Charles Catteau, 24 ans, ajusteur et Marie Tripet, 20 ans, sans profession. — Gustave Corselis, 21 ans, tisserand et Philomène Lambert, 19 ans, tisserande. — Louis Hanno, 29 ans, marchand de fruits et Clémence Catoire, 22 ans, soigneuse. — Antoine Leleux, 21 ans, tisserand et Marie Hellin, 21 ans, dévideuse. — Julien Vansansberghe, 28 ans, teinturier et Léonie Vandeputte, 25 ans, soigneuse. — Henri Mesnil, 28 ans, commerçant et Juliette Duvillier, 43 ans, bouchère. — *Déclarations de décès.* — Adèle Leclercq, 67 ans, ménagère, rue d'Havre. — Prudence Wagon, 33 ans, garde-barrière, rue de Paris.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille TONNEAU-D'HONDT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Léon-César-Louis TONNEAU, décédé à Roubaix, le 26 novembre 1893, dans sa vingt-troisième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mardi 28 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées la messe jour, à 4 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 29 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Sainte Elisabeth, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Longues-Haies, 120.

Les amis et connaissances de la famille DESROUSSEAUX FISELLE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Victoire FISELLE, décédée à Roubaix, le 25 novembre 1893, dans sa 34e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 28 courant, à 8 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Berthelot.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 28 novembre 1893, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Edmond-Théophile RAMON, capitaine au 8e régiment territorial d'infanterie, vice-président du Cercle Militaire de Roubaix, époux de Dame Prudence LEPERS, décédé à Roubaix, le 28 octobre 1893, dans sa 43e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. — Les anciens élèves de M. A. Faidherbe feront célébrer un obit, le même jour, à 8 heures 1/2.

Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer contre : l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la Tisane Dussolin;

le meilleur tonique, dépuratif, anti-glaireux et antibilieux connu est la Tisane Dussolin.

C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. Suivant les doses, la Tisane Dussolin produit un effet Dépuratif, Laxatif ou Purgatif, et guérit la constipation en régularisant les fonctions ; elle combat l'anémie, la chlorose, les lourdeurs et maux de tête, les rhumatismes, la goutte, les douleurs; elle reconstitue et purifie le sang et chasse les humeurs. — Prix : 4 fr. 50 le flacon. Exiger sur chaque flacon la marque de fabrique déposée : une amazone à cheval. La Tisane Dussolin se trouve à Paris chez Derbecq, Pharmacien, 24, rue de Charonne, et dans toutes les pharmacies.

Une Notice explicative indiquant la manière de s'en servir est jointe à chaque flacon.

NORD

Cour d'assises du Nord. — Voici deux affaires nouvelles renvoyées devant le jury, par la chambre d'accusation. Elles portent à dix le nombre de celles indiquées jusqu'à présent, pour la session extraordinaire :

Louis-Alfred Bonvoisin, 42 ans, ouvrier carrossier à Armentières, et Marie-Léonie Dubois, femme Bonvoisin, 41 ans, ménagère; fausse monnaie. — Jean-Léon, 19 ans, journalier à Maroilles-sur-Sambre; affaire de mœurs.

PAS-DE-CALAIS

Les procès du « Réveil du Nord ». — Le tribunal correctionnel de Béthune vient de rendre son jugement dans les cinq procès en diffamation intentés au « Réveil du Nord ».

Dans le procès intenté par Pierre Soupart, mineur à Loos-en-Gohelle, M. Jouvenet, gérant du *Réveil*, a été condamné à quatre mois de prison et solidairement avec la société anonyme du *Réveil*, à 1,000 fr. d'amende et à payer 500 fr. de dommages-intérêts à Soupart. De plus, le jugement sera inséré dans le *Réveil* et dans un autre journal au choix de Soupart.

Dans le procès intenté par Théophile Bocquet, mineur à Mazingarbe, le tribunal a condamné M. Jouvenet à deux mois de prison (qui se confondront avec la peine précédente) M. Jouvenet et le *Reveil* à 200 fr. d'amende et 200 francs de dommages-intérêts à Bocquet.

Dans chacun des procès intentés par Pierre Cacheral, François Defossez et Edouard Loison, tous trois ouvriers mineurs à Wingles et représentés par Me Kremp, le tribunal a condamné M. Jouvenet à 2 mois de prison (qui se confondront avec la peine précédente) ; M. Jouvenet et le *Réveil* à 200 francs d'amende et 200 francs de dommages-intérêts à chacun des trois plaignants.

Total : Quatre mois de prison pour M. Jouvenet, 2,100 francs d'amende et 1,300 francs de dommages intérêts pour le *Réveil du Nord*.

BELGIQUE

Mouscron. — *Messe de Sainte-Cécile.* — Dimanche matin, à dix heures, a eu lieu, en l'église paroissiale de Mouscron, une messe de Sainte-Cécile à laquelle ont assisté les sociétés suivantes : *Harmonie Royale*, la société flamande le *Lion de Flandre*, *Cercle Ouvrier*.

Après l'Evangile, un Père jésuite a prononcé une éloquente allocution à propos d'une bannière offerte à l'harmonie par M. Delsart, conseiller communal.

Ensuite a eu lieu la bénédiction de cette bannière. L'*Harmonie royale*, sous l'habile direction de M. Masure, son chef, a exécuté divers morceaux avec un talent remarquable.

A la grande messe les sociétés se sont rendues chez M. Delsart et lui ont donné une sérénade.

Menin. — *Inscription des miliciens de la classe 1894.* — L'administration communale nous communique l'avis suivant :

« Les jeunes gens nés à Menin en 1874 et les oplants souvités à se présenter du 1er au 31 décembre prochain, sauf les jours fériés, de neuf heures du matin à midi et de deux à quatre heures de l'après-midi, au bureau de milice, à l'Hôtel-de-Ville, à l'effet de se faire inscrire sur les listes de recrutement, en vue de la formation de la classe de 1894. »

Un monument franco-belge à Anvers. — Le comité, constitué dans le but d'élever un monument à la mémoire des soldats français tués devant Anvers, en 1832, vient de constituer un comité d'honneur dans lequel figurent de nombreuses personnalités politiques.

Ce comité a décidé, dans une récente réunion, que le monument, symbolisant la Paix, des figures allégoriques représenteront des soldats belges, hollandais et français, symbole de la fraternité des peuples en dépit des luttes d'autrefois.

Le président de la République sera invité à l'inauguration officielle du monument.

Charleroi. — *Un attentat à la dynamite.* — Deux individus venaient de placer une boîte en fer blanc au pied d'un pilier du chemin de fer aérien dans les carrières des Flestaux lorsqu'une femme qui avait suivi leur action s'approcha de la boîte et l'examina. Aussitôt les deux individus revinrent sur leurs pas et criblèrent la malheureuse de coups de poing et de pied.

Revenue à elle, elle fit part de sa découverte au commissaire de police.

Le magistrat se rendit aussitôt sur les lieux. La boîte en fer blanc avait disparu mais dans la maçonnerie du pilier était placée une boîte en tôle qui a été soumise à une expertise.

La nouvelle de cet attentat avorté a produit dans la ville une impression profonde.

La recherche des victimes d'Anderlues. — Les travaux avançent très lentement au puits des Aulniats. La température des jours derniers a fait prendre des mesures spéciales et les travaux ont été interrompus pour quelques jours.

On constate maintenant que le feu est éteint mais pas contre les éboulements sont énormes. Une immense excavation s'est produite à l'étage de 260 mètres. Il ne passera encore quelques mois avant d'arriver aux cadavres.

Tournai. — *Une messe en musique à l'occasion de la Sainte-Cécile.* — L'église de Saint-Quentin était dimanche, à onze heures, remplie d'une foule à la fois recueillie et dilettante, car à l'occasion de la Sainte-Cécile, *Les Orphéonistes Tournaisiens* chantaient une messe à quatre voix d'hommes dont l'auteur est leur propre chef M. Henri De Loose. Cet artiste dont la réputation n'est plus à faire, a déployé, dans la composition de son œuvre, un talent digne d'un véritable maître : aussi, a-t-elle été admirablement rendue, avec une réelle virtuosité, par les orphéonistes, et restera dans le répertoire des meilleures sociétés chorales.

Le « Kyrie eleison » est d'une douceur, d'une gentillesse qui charme et attendrit à la fois. Le « Gloria » n'est qu'une envolée magistrale de notes sonores et pleines qu'a coupées agréablement un solo, très bien détaillé par M. Wargermez, la basse bien connue. Le rythme grandiose du « Credo » a saisi tout le monde, en même temps que l'effet surprenant d'orchestre. Le « Sanctus » est développé en phrases lentes et bien comprises, tandis que le « Benedictus » et l' « Agnus Dei, » doux et simples, ont ému l'assistance par le sentiment profond qui y règne.

Disons, entre parenthèses, que pendant « l'Offertoire, » un fragment du « Magnificat » de Riga a été exécuté avec une observation fine des nuances.

Bref, grand succès pour la messe de M. De Loose, à qui un splendide bouquet a été offert à la sortie de l'église, et qui a reçu de tous les connaisseurs les félicitations les plus chaleureuses et les plus méritées.

LES CONCOURS DE CHIENS RATIERS

Roubaix. — Un match intéressant, et qui avait attiré considérablement d'amateurs, a eu lieu dimanche soir à six heures et demie, chez M. Marissal « Au Ratier-club » rue de l'Ommelet. Le « Terrier-club » contre le « Ratier-club », rendage de la partie qui a été engagée chez M. A. Mesplomb ; l'enjeu était de 100 fr. plus un souper; chaque chien avait 6 rats à exterminer. 4 chiens de première catégorie et 2 chiens de deuxième ont pris part à cette partie qui était composée d'un 3 de 3 ; voici les résultats :

Typ a mis 15 secondes ; Trimor 19 secondes ; Charmante 20 secondes; Diepp a mis 30 secondes; Tomé 19 secondes 1/2 ; Miss 25 secondes. — C'est donc le « Ratier-club » qui est resté vainqueur.

— La partie de chiens ratiers qui a eu lieu dimanche à 3 h. avait attiré beaucoup d'amateurs chez M. Derache, « Au Broutteux ». L'enjeu était de 50 francs. Boulanger, M. V. Maladry, avait 15 rats à détruire en excitant, et Fox, à M. Passe, avait 30 rats à détruire sans excitation : Boulanger a mis 1 minute 39 secondes, Fox a mis 56 secondes.

LES COMBATS DE COQS

Roubaix. — Une partie d'attaque a eu lieu, dimanche à trois heures, « Au Dragon Français », rue de l'Epeule, contre la société « Le Réveil du Jour ». Voici les résultats :

« Le Dragon a gagné les première et troisième paires; la seconde paire a été gagnée par « Le Réveil du Jour ». L'enjeu était de 30 francs. L'animation a été grande et les paris nombreux.

— Le rendage de la partie de 100 francs contre Dhaze de Tourcoing, a eu lieu dimanche à trois heures, au milieu d'une foule considérable d'amateurs, chez M. O. Savary, rue du Tilleul. M. Savary a perdu deux paires. M. Dhaze a gagné la partie. Ce match avait provoqué de nombreux paris. Inutile de dire qu'une animation inusitée n'a cessé de régner pendant la durée de la partie.

— Le rendage de la partie de l'« Enflé » a eu lieu au « Bon Vivant » dimanche à 2 heures ; les meilleurs coqs de la contrée figuraient dans cette partie qui a été très réussie. Le « Bon Vivant » a perdu.

— Le rendage de la partie qui a eu lieu dimanche à trois heures chez M. Mathon, rue de la Balance, contre M. Castel, rue Nain, a donné les résultats suivants : première paire gagnée par Castel; les 2e et 3e paires ont été gagnées par Mathon; paris nombreux.

— La partie qui a eu lieu à l'Abondance, rue de Mouveaux, contre Delbart de la Broche de bois, a donné les résultats suivants 3 de 5 mort pour 30 francs. 3 paires de plaisir Les trois paires ont été gagnées par la Broche de bois.

— Beaucoup d'amateurs assistaient à la partie de coqs chez M. Delbart, boulevard de Metz, contre la Broche du Cretinier de Wattrelos. Les deux premières paires ont été gagnées par Delbart, la troisième non décidée. Enjeu 35 fr.

— La partie qui a eu lieu chez M. Dupont à la Magnellerie a donné les résultats suivants : la partie n'a pu être décidée, cause d'un coq trop lourd; les paires de plaisir ont été gagnées par Dupire.

JEU DE BOULE A LA PLATINE

Roubaix. — Un grand jeu de boule à la platine sera donné les dimanches 18 et 25 février 1894 chez M. Elie Catteau, cabaretier « à l'Epeule », rue de l'Epeule, n° 187. 1000 fr. de prix en espèces et six objets d'art pour les six premiers prix. La mise sera de 1 fr.

Le jeu commencera à huit heures très précises du matin. Le bouloir étant couvert et parfaitement éclairé, le jeu ne serait pas remis en cas de mauvais temps.

GRAND THÉATRE DE ROUBAIX. — Bureaux à 7h. 1/2. Rideau à 8 h. 1/4. — Mardi 29 novembre. — *Mireille*, opéra en 5 actes et tableaux. — On commencera par : *Le Chalet*, opéra-comique en 1 acte.

SALLE DES FÊTES, PLACE LEVERRIER, A TOURCOING. — Direction de Mme VEUVE DESCHAMPS. — Mardi, à 8 h. 1/2. — Lundi 20 novembre. — *Les 28 jours de Clairette*, opérette en 4 actes.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX

5, RUE DU CHATEAU, 5

Séances des 25 et 26 novembre 1893

DÉSIGNATION DES CAISSES		VERSEMENTS nombre	VERSEMENTS pour livrets	VERSEMENTS sommes	REMBOURS nombre	REMBOURS sommes
Roubaix..	Samedi.....	55	14	14 756 »	30	11.653.67
	Dimanche.....	161	30	32.719 »	57	19.641 53
Lannoy....	.....	15	4	1.938 »	3	1.172.45
Croix.....	.....	3	1	500 »	2	250 »
Wattrelos ...	.....	15	3	c 625 »	4	1.513.39
TOTAUX		258	63	52 789 »	96	33 605.03

Les opérations du mois de novembre sont suivies : A Roubaix : par MM. L. Watine-Lorthiois et Auguste Pennel, directeurs; et MM. F. Convreur et E. Gaubier, directeurs-adjoints. A Lannoy, par M. Migeon-Salembier. A Croix, par MM. A. Delesalle et E. Lepers. A Wattrelos, par MM. Deleroix et Delreux.

Ordre du service. — La Caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements, les dimanches, de 9 à 11 heures, les samedis, de 9 à 10 heures 1/2, 5, rue du Château. Les remboursements ont lieu les dimanches, à 11 heures 1/2, les samedis à 10 heures 1/2, 8 jours après la demande.

Le Caissier, FRÉMONT.

BIBLIOGRAPHIE

Le Correspondant, revue périodique paraissant le 10 et le 25 de chaque mois. — *25 novembre 1893.* — I. L'alerte de 1875. Un nouveau témoignage, par Ch. Gavard ; II. Les